



Paris, le lundi 31 août 2015

Soutien à l'énergie photovoltaïque : Ségolène Royal augmente les objectifs fixés à la filière

La Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de production d'électricité, élaborée en 2009, fixait des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables électriques, pour contribuer à l'atteinte d'une proportion de 23 % de la consommation d'énergie produite à partir d'énergies renouvelables en 2020.

Cette programmation établissait pour chaque filière d'énergies renouvelables des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2020. Pour la filière solaire, un objectif de 5 400 MW de puissance installée d'ici 2020 avait été fixé. Du fait du développement rapide de cette filière, notamment du fait de la baisse importante des coûts sur les années 2009-2015, cet objectif a été atteint.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit l'accélération du développement des énergies renouvelables pour atteindre 40% de la production d'électricité en 2030. Cela supposera des objectifs renforcés pour la filière photovoltaïque.

Afin de garantir la poursuite du développement des installations solaires, et dans l'attente de la fixation de nouveaux objectifs dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, Ségolène Royal a souhaité que les objectifs soient relevés dès maintenant de 5 400 à 8 000 MW. L'arrêté a été publié hier au Journal Officiel.

En cohérence avec cette dynamique d'accélération du déploiement de capacités solaires, le gouvernement a annoncé cet été le doublement des deux appels d'offres pour les installations PV de moyenne et grande puissance qui avaient été lancés par Ségolène Royal en mars 2015 et novembre 2014 et qui sont portés respectivement de 120MW à 240 MW et de 400MW à 800MW.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques semaines de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)